

Annexe 103 : Édouard Karemera, le sauveur face au chaos

1. Édouard Karemera, déposition, procès Karemera et *alii*, TPIR, 19 mai 2009, p. 37-41....2
2. Édouard Karemera, Discours de Kibuye du 3 mai 1994, TPIR, réf. K0246601-625.....6

1. Édouard Karemera, déposition, procès Karemera et *alii*, TPIR, 19 mai 2009, p. 37-41.

« Alors, Monsieur Édouard Karemera, vous êtes ministre le 25 mai 1994, je voudrais que vous puissiez nous dire, le 25 mai 1994, quels sont les moyens dont vous disposiez pour justement assurer convenablement votre mission de Ministre de l'intérieur.

R. Je disposais de...

Q. Micro. Micro.

R. Ah ! Je m'excuse.

Je ne disposais d'aucun moyen pour assurer les responsabilités qui étaient les miennes ou plutôt pour essayer de redresser la situation qui était ce que je viens de vous décrire. Et je dois reconnaître que c'était une situation dramatique pour tout le monde. Et moi-même, j'étais conscient que c'était une situation difficile, mais je n'étais pas le seul dans cette situation. C'était la situation de tous les Rwandais. Et à mon niveau aussi, c'était très, très difficile.

Q. Aviez-vous pu réunir certains de vos collaborateurs ?

R. Aussitôt... Aussitôt après avoir prêté serment, j'ai rencontré d'abord le préfet de Gitarama, Fidèle Uwizeye, et je lui ai demandé, parce que fonctionnaire du Ministère de l'intérieur, de m'assurer de sa collaboration et de son assistance. Ce qu'il a fait, contrairement à ce qu'il a déclaré ici, parce que se trouvant au Rwanda, il ne veut pas se compromettre avec son ancien Ministre de l'intérieur accusé de génocide.

Donc, le préfet de Gitarama — et il ne pouvait pas faire autrement —, il a été le premier à m'apporter son assistance. Il m'a trouvé un petit bureau — comme je le disais tout à l'heure — dans l'immeuble de la préfecture de Gitarama — c'était un immeuble en étages. Et comme les services ne fonctionnaient de toute façon pas, les bureaux étaient pratiquement vides, donc, il suffisait d'aménager. Ça, il l'a fait.

Je lui ai également demandé... — parce qu'il connaissait mieux que moi les fonctionnaires du Ministère de l'intérieur, tout au moins les fonctionnaires de bas niveau, parce que les autres, le directeur de cabinet, je le « connais », les directeurs généraux, je les connaissais, s'ils avaient été à Gitarama, je les aurais effectivement identifiés. Je savais que le directeur de cabinet était à Gitarama, de toute façon. Lui, je l'avais... je l'avais déjà également sollicité.

Donc, le préfet Fidèle Uwizeye a mis à ma disposition un bureau et une secrétaire. Je lui ai demandé de m'aider à retrouver quelques fonctionnaires du Ministère de l'intérieur ou, en tout cas, ceux qui étaient en déplacement — parce que tout le monde était en déplacement —, et j'ai demandé également au directeur de cabinet, Callixte Kalimanzira, d'essayer d'identifier... de retrouver quelques fonctionnaires qui pouvaient nous aider, quand même, à essayer de faire quelque chose parce que je me lançais dans une affaire de secouriste de Croix-rouge.

J'étais déjà informé de la situation, mais je ne mesurais pas la gravité parce que j'étais informé uniquement de ce que je voyais à côté de moi à Gitarama, parce que je suis resté, malgré tout, souvent à Gitarama, mais je ne connaissais pas la situation dans le détail ou dans son ensemble sur l'ensemble du pays.

Donc, j'ai insisté pour avoir quelques collaborateurs... pour voir quelques collaborateurs nous rejoindre, et j'ai demandé au préfet de Gitarama et au directeur de cabinet d'essayer de les localiser.

J'ai également, très rapidement... — parce que j'estimais que la situation d'ensemble ne pouvait pas être connue en dehors des préfets, donc, les responsables des préfectures — j'ai convoqué d'urgence une réunion des préfets pour le 28 mai. Et c'est au cours de cette réunion, avec les préfets, que nous avons pu avoir une idée d'ensemble.

Le Premier Ministre Jean Kambanda est venu lui-même me présenter aux préfets, ce qui était la moindre des choses, et puis, il a fait, à l'adresse des préfets, un exposé sur la situation sur le terrain militaire, parce que lui en tant que chef du gouvernement, il en était informé par l'état-major et le Ministre de la défense. Et les préfets qui étaient là-bas ont fait des interventions pour faire la description de la situation, chacun dans sa préfecture. Comme ça, nous avons, au 28 mai, une description plus ou moins actualisée de la situation.

Q. Je vous remercie.

Dites-moi, Monsieur Édouard Karemera : en quoi consistaient vos activités en tant que Ministre de l'intérieur du 25 mai au 14 juillet 1994 ?

R. Du 25 mai 1994 jusqu'au 14 juillet de la même année, j'ai fait pratiquement le secouriste, comme je le disais tout à l'heure, et moi-même je n'avais pas beaucoup de compétences dedans, mais j'ai fait de mon mieux. La situation était vraiment catastrophique sur le plan humanitaire.

Nous avons pratiquement la moitié de la population... non, la moitié du pays qui avait vu sa population déguerpir suite à l'avancée et aux exactions des combattants du FPR.

Nous avons déjà... Avant la reprise des hostilités — vous le savez —, nous avons 1 million de déplacés dans le camp... dans les camps de Nyacyonga, aux alentours de la capitale. Et à ces milliers... milliers de déplacés, s'y est ajouté les populations déplacées à partir de Kibungo. Ceux qui n'ont pas pu traverser par la... par le pont de Rusumo — parce que c'était la seule façon... c'était la seule voie de sortie du Rwanda à l'est. Parce qu'à l'est, vous avez la Kagera qui... qui fait la frontière avec... avec la Tanzanie, et il n'y a que le pont de Rusumo. Et le FPR, après avoir fait sa marche éclair sur les communes du Mutara, dans la préfecture de Byumba, il a traversé, en quelques jours, la grande partie de la préfecture de Kibungo, et au 30 avril, il avait occupé le pont de Rusumo.

Donc, après le 30 avril, il n'y avait pas moyen de quitter Byumba ou Kibungo et se réfugier en Tanzanie ou en Ouganda, parce que la seule voie de sortie était coupée.

Le FPR a poussé, donc, les populations des communes — et je cite de mémoire — Birenga, Sake, Mugesera (*sic*), qui ont continué, se sont retrouvées dans le Bugesera, dans la sous-préfecture de Nyamata — c'est comme ça qu'elle s'appelait à l'époque. Ceux qui ont pu s'échapper ont fui vers le Burundi, par la voie de Kirundo — pour ceux qui connaissent la région.

Le FPR a continué sa marche forcée, rapidement, il a vidé tout le Bugesera... — donc les trois communes du Bugesera, c'est la commune Kanzenze, la commune Ngenda, la commune Gashora — a vidé la population de ces communes qui ont traversé par le pont de Rwabusoro, « se sont » retrouvées par la... le début du mois de... la fin du mois d'avril et début du mois de mai, « se sont » retrouvées, une partie dans le Mayaga de la préfecture de Butare, et dans le Mayaga de la préfecture Gitarama.

À l'époque déjà, donc vers le milieu du mois de mai, le FPR avait... était à la porte de Gitarama où le gouvernement intérimaire avait trouvé refuge. Et le FPR était également à quelques kilomètres de la ville de Butare. Parce que tout le Mayaga était déjà à moitié occupé par le FPR et la population avait fui.

Nous avons des camps aussi bien dans le... dans la préfecture de Butare « et » dans la préfecture de Gitarama, notamment à Ruhango ; dans la sous-préfecture, nous en avons déjà à... du côté de la commune Murama, à Gitwe, et nous avons des populations qui s'étaient déjà déplacées des communes telles que Mugina... Mugina, Runda... Runda, pas encore.

Bref, le FPR était en train de progresser de l'est vers le centre, en direction de l'ouest du Rwanda, et toutes les populations avaient fui devant le FPR, parce que de toute façon, depuis 90, le FPR avait déjà expérimenté... la population ne voulait pas de lui, et elle fuyait chaque fois qu'il arrivait. Donc, le FPR en a fait... en avait fait... en avait tiré ses conclusions et il n'épargnait plus personne.

Donc, les gens étaient tous... la plupart — pour ne pas dire tous — était sur les routes. Et c'est ça la préoccupation du Ministre de l'intérieur pendant la période de 50 jours que j'ai assumé ces fonctions de Ministre de l'intérieur.

Q. Je vous remercie.

Monsieur le Témoin, je vais vous poser une dernière question.

Alors, lors de vos déplacements, est-ce que vous avez... bien qu'étant Ministre de l'intérieur, est-ce que vous avez été confronté, justement, à des insurgés qui, à des moments donnés, vous... ont dû vous créer quelques difficultés pour passer certains barrages ? Est-ce que cela vous est arrivé ?

R. En fait, la vérité, c'est que ce n'est pas... ce n'est pas question d'être ministre ou pas ministre, c'est question de la situation dans laquelle vous pouviez vous trouver face au chaos qui régnait. Il n'y avait... Il n'y avait plus d'autorité, ni de respect dans le pays. Donc, ce n'est pas une situation qui me soit particulière. Tous ceux qui se déplaçaient étaient confrontés aux exactions. Et les exactions étaient le fait des... des bandits.

En fait, le pouvoir était dans la rue ; la rue avait récupéré le pouvoir, si je puis m'exprimer ainsi. Et ceux qui se déplaçaient sans avoir une escorte assez... assez musclée risquaient effectivement de se faire molester.

Et en tant que Ministre de l'intérieur, je n'ai pas eu de situation de ce genre, mais par contre, avant que je ne... je ne prête serment, comme je me déplaçais aussi surtout en allant de temps à autre voir ma femme et mes enfants, j'ai eu à rencontrer des problèmes sur les barrières qui n'étaient pas des barrières officielles. Parce que les gens... les bandits installaient des barrières pour rançonner les gens. Et quand vous arriviez, qu'ils ne vous connaissaient pas, la première chose, ils vous arrêtaient pour inspecter. Si vous n'aviez pas une escorte assez musclée, vous pouviez, donc, vous faire molester. Moi, j'avais... j'ai été un peu agressé à la barrière, mais comme j'avais des militaires avec moi, je n'en ai pas souffert outre mesure. Je ne peux pas dire que c'est un incident particulier à signaler, mais ça arrivait. Ça arrivait même à des officiers.

Je connais des colonels qui ont été retirés des véhicules, alors que c'étaient des gens qui

étaient armés, mais s'ils étaient seuls, comme ces bandits... parmi ces bandits, il y avait aussi des militaires déserteurs, et comme ils étaient armés et que c'étaient des barrières sauvages, si vous arrivez là-bas...

J'ai... Pour avoir travaillé avec les militaires, par ailleurs... Mais à cette occasion... À l'occasion de cette guerre, j'ai remarqué que les militaires, devant le fusil, ils ont peur plus que les civils parce qu'ils savent ce qu'ils risquent.

Alors, moi, j'ai assisté à des scènes comme ça ou, en tout cas, on m'a rapporté des scènes comme ça, où un colonel arrive, il dit « je suis colonel », quand il voit le type qui est sur la barrière en train de charger, s'il lui demande de s'asseoir, il s'assied, il lui remet son fusil pour ne pas se faire tirer dessus. C'est la règle. Il paraît qu'ils apprennent ça dans leur métier. Moi, je ne suis pas militaire, mais j'ai vu ça.

Q. Alors, j'avais annoncé que c'était ma dernière question, mais je me suis rappelé, Monsieur le Témoin...

Dans les discours qui ont été tenus, on a souvent parlé de discours codés. Et vous avez dû constater qu'on a évoqué, par exemple... quand on parlait du travail, quand on disait « reprenez le travail », c'était une façon de dire aux gens « allez tuer les Tutsis ».

Alors, je voudrais bien que vous puissiez nous donner votre version de ce qu'on a appelé, justement, les messages... les soi-disants messages codés.

R. Je ne sais pas si je vais vous donner satisfaction. Moi, je... ce que je peux dire, c'est la signification en kinyarwanda du mot « *Gukora* ». « *Gukora* », ça veut dire « travailler », et « travailler », ça ne veut pas dire « tuer ».

Alors, ces messages codés, j'ai cherché dans les discours qui ont été prononcés pendant ces événements ou avant ou après, moi, je ne les ai pas trouvés. Mais comme je suis ici dans le box des témoins, peut-être que ceux qui pensent qu'il y a eu des discours codés vont me soumettre l'un de ces discours et me montrer... et discuter avec moi du sens des mots. Je ne suis pas expert, mais je suis rwandais et je connais... à mon âge, on connaît sa langue maternelle. Je lis le kinyarwanda couramment plus que je ne lis le français. Donc, je pense que je peux expliquer les discours en kinyarwanda sans problème.

Donc, si vous en aviez un, probablement que vous m'auriez demandé de l'interpréter, mais je pense que vous n'en avez pas trouvé, c'est pourquoi vous n'en avez pas soumis. Alors, attendons, peut-être que de l'autre côté, ils vont en amener, je vais m'exprimer là-dessus à cette occasion.

Q. Vous avez raison, Monsieur le Témoin. J'ai fouillé, farfouillé, essayé de trouver un discours codé, mais j'avoue également que je n'en avais pas trouvé. Mais, peut-être, de l'autre côté, nous aurons ces discours plus tard pour que vous puissiez les commenter.

Monsieur le Président, pour la partie qui me concerne, je viens de terminer, et c'est Maître Diagne, après. Peut-être que les autres auront exprimé leur volonté ou leur intention d'interroger le témoin, mais c'est Maître Diagne qui prend la suite. Et quand elle aura terminé, nos autres confrères de la Défense verront s'il y a lieu d'interroger Monsieur Édouard Karemera. »

2. Édouard Karemera, Discours de Kibuye du 3 mai 1994, TPIR, réf. K0246601-625.

K0246601

Kibuye le 8 juin, 1994

REPUBLIQUE DU RWANDA
PREFECTURE DE KIBUYE

No /illisible) / 04.09.01

A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre
Kigali

Objet : Transmission du procès-verbal de la réunion du 3 mai 1994

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre, en annexe de la présente, le procès-verbal de la réunion de sécurité que vous avez dirigée au bureau de la préfecture de KIBUYE en date du 3 mai 1994.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Préfet de la Préfecture de Kibuye
Dr Clément Kayisitema
(Sé)

C.P.I à :
Monsieur le Bourgmestre

WS02-757
K024-6204-K024-6221

1

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SECURITE DE LA
PREFECTURE DE KIBUYE DIRIGEE PAR SON EXCELLENCE**

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE JEAN KAMBANDA

MARDI LE 3 MAI 1994.

LES PARTICIPANTS A LA REUNION : Voir liste en annexe

POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR: Cette réunion de sécurité avait un seul point inscrit à l'ordre du jour, à savoir le rétablissement de la paix et la sécurité, thème circonscrit dans le message et les paroles de certains dirigeants et dans les questions posées par les participants à la réunion.

Voici l'ordre dans lequel les interventions se sont succédées :

- I. Le discours du Préfet de Kibuye
- II. Le discours de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre
- III. Les messages des représentants des partis politiques.
 1. Le MRND était représenté par Maître Edouard Karemera, Premier Vice Président du MRND au niveau national.
 2. Le MDR était représenté par le Dr. Donat Murego, Secrétaire général du MDR au niveau national
 3. Le PSD était représenté par Mr. Emmanuel Ndingabizi, Ministre des finances et Président du PSD à Kibuye.
 4. Les réponses du Premier Ministre aux questions soulevées dans le discours du Préfet
 5. Les questions des participants et les réponses y relatives.
 6. L'allocation du porte-parole de participants
 7. L'allocation de clôture du Préfet de la Préfecture de Kibuye.

La réunion a commencé ses travaux à dix heures et quinze minutes.

I. LE DISCOURS DU PREFET DE KIBUYE.

Dans son allocution le Préfet a souhaité la bienvenue au Premier Ministre en préfecture de Kibuye et à sa délégation. Il lui a demandé d'y revenir en période de paix pour une connaissance plus approfondie de cette région car pour le moment la priorité est réservée à la recherche de la paix.

Il a sommairement brossé les problèmes qui ont caractérisé Kibuye dans les années 92-93 à savoir les dissensions interethniques, les incendies des maisons et des plantations de café, les lésions corporelles et les assassinats des gens, les querelles au sein des partis politiques relativement aux recrutements de force des adhérents et l'exode des Bagogwe qui se sont rués à Rutsiro et à Mabanza en 1992.

Kibuye connaît toujours la famine, les maladies et les épidémies.

Le Préfet a ensuite remercié l'Etat, les organes du pouvoir et les bienfaiteurs qui ont combiné leurs efforts pour rétablir la sécurité en organisant des réunions et en donnant des aides. Il a aussi remercié la population qui a suivi les conseils prodigués et qui commence à s'atteler à ses travaux quotidiens pour promouvoir le développement économique.

Le Préfet a expliqué que, après la mort du Chef de l'Etat, tué par des ennemis en date du 6 avril 1994, la situation s'est détériorée et les troubles ont éclaté suite à la douleur ressentie par la population à cause de la mort du Président : les maisons ont été incendiées, les biens ont été pillés et les gens se sont entretués. Après maintes réunions pour réprimer ces actes de violence, la sécurité s'est rétablie petit à petit à tel enseigne que, le 25 avril 1994, les fonctionnaires ont repris le service.

Le Préfet a soulevé les problèmes urgents qui se posaient à la Préfecture de Kibuye pour que la sécurité retrouvée puisse être sauvegardée. Il les a résumés en ces mots :

1. Les services qui ne peuvent pas reprendre suite à l'absence des agents.
2. La haine et la vengeance au sein de la population.
3. La persécution des gens par certains éléments de la gendarmerie qui les rançonnent ou qui parfois se bagarrent à l'occasion du partage des biens pillés.
4. Les dissensions causées par le partage des champs, des maisons et des biens abandonnés.
5. La récupération des biens publics pillés.
6. Le manque de matériel de base dans les services de l'Etat : papier, essence, etc...
7. Le retard dans le paiement des salaires.

Il a clôturé son allocution en remerciant les partis politiques qui participent au Gouvernement de la procédure suivie pour l'élection du Président de la République et la mise en place du Gouvernement et a exprimé le soutien total des habitants de Kibuye à ces institutions qui ont permis au Rwanda de sortir de l'impasse.

II. LE DISCOURS DU PREMIER MINISTRE

Le discours du Premier Ministre s'est articulé sur les trois points suivants :

1. Les directives adressées à tous les préfets du Rwanda, relativement à la sécurité nationale, directives contenues dans la lettre No 007/ 02 .3. 1994 du 27 avril 1994.
2. Le message du Gouvernement rwandais au FPR relativement aux voies et moyens de mettre fin à la guerre.
3. La situation sur le front et les voies et moyens de mettre fin à la guerre.

Point no 1 : Le Premier Ministre Jean Kambanda a informé ceux qui participaient à la réunion que des documents saisis dans plusieurs régions du pays attestent que le FPR avait formé des milices regroupés en unités appelées Brigades qui étaient déployées dans toutes les communes du Rwanda.

Aussi quand le FPR a lancé ses attaques pour conquérir la ville de Kigali, ses brigades semèrent des troubles dans toutes les communes du Rwanda mais l'intervention rapide des Forces armées nationales a fait avorter ce plan diabolique de conquérir notre pays par la force. Les directives relativement au rétablissement de la sécurité sont annexées au présent procès-verbal.

Point no.2 : Pour ce qui est du message du Gouvernement rwandais au FPR relativement à l'arrêt des hostilités, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, a informé les participants de ce qui suit :

- Le FPR ne doit pas exiger une rencontre avec les Forces armées rwandaises au dépens du Gouvernement rwandais pour lequel elles travaillent.
- Le FPR prétend qu'il est à la fois une force politique et militaire et cela afin de nous leurrer et nous diviser en deux camps et ainsi traiter avec chacun séparément pour mieux nous vaincre. Mais nous n'accepterons pas ce subterfuge. Il faut qu'il sache que c'est le Gouvernement rwandais qui représente la population et les Forces armées nationales.
- Le Gouvernement rwandais accepte de signer les accords relatifs à l'arrêt des hostilités, mais le FPR doit accepter que ses combattants retournent aux positions qu'ils occupaient avant qu'ils ne déclenchent les hostilités.
- Le contingent de 600 militaires du FPR stationnés à Kigali et qui étaient venus assurer la sécurité de leurs autorités, doivent retourner à Mulindi où se trouvent ces autorités car aucune raison valable ne justifie plus la présence de ce contingent à Kigali.
- Que le FPR accepte qu'une délégation internationale vienne enquêter sur ceux qui assassinent les innocents et sur ceux qui combattent pour rétablir la sécurité.

Sur ce point de l'entente entre le FPR et le Gouvernement Rwandais, le Premier Ministre a dit que le gouvernement ne tolérera plus qu'il y ait des traîtres en son sein.

Il a dit que le Gouvernement est pour les Rwandais et que ceux qui veulent aider le FPR doivent le rejoindre à Mulindi quitte à revenir avec lui dans le Gouvernement élargi s'il accepte d'en faire partie.

Il a demandé aux politiciens mous d'exprimer ouvertement leur position : soit, ils sont pour les intérêts de la population, soit, ils soutiennent les idées des Inkotanyi car celui qui n'exprime pas sa position ne doit pas s'attendre à briguer un poste quand la paix reviendra.

Point no 3 : La situation sur le front.

Avant d'aborder ce point, le Premier Ministre a d'abord expliqué comment le FPR redoute la population. Il ne peut pas organiser un meeting car il sait bien que la population déteste ses gens. Ses astuces qui consistent à infiltrer ses combattants au sein de la population pour tirer ensuite sur elle pour qu'elle prenne la fuite, ont été découvertes. Le Gouvernement rwandais a lancé un programme de formation et de résistance appelée *Défense civile* (*En français dans le texte*). Le FPR est contre cette méthode mais c'est celle que nous avons adoptée pour contrer ces attaques éclairées inspirées de la guérilla. Dans chaque secteur, on choisira entre 10 et 20 jeunes gens qui seront formés et qui recevront l'équipement nécessaire pour résister à l'ennemi au lieu de fuir à la moindre détonation des balles alors que l'ennemi n'est pas plus puissant qu'eux.

En faisant état de la situation actuelle de la guerre, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a passé en revue chaque zone où se déroulent les combats.

- A Gisenyi : Ils sont en très bonne position parce que le Zaïre nous a promis de ne pas permettre aux Inkotanyi de nous attaquer à partir de leur territoire. Ensuite, la population a adopté la nouvelle tactique d'affronter l'ennemi.
- A Ruhengeri : Les Forces armées rwandaises sont aussi en bonne posture de telle sorte qu'elles ont repoussé l'ennemi jusqu'au delà de la zone tampon. L'ennemi se trouve actuellement cantonné dans trois communes seulement : Butaro, Kidaho et Cyeru. La population de cette région ainsi que les Forces armées attendent des instructions pour le bouter hors du pays en Uganda.

- A Byumba : A Byumba, l'intervention a été un peu retardée pour trouver d'abord une issue au problème de l'évacuation de mille élèves encerclés. Les Forces armées rwandaises ont pour le moment réussi à les évacuer jusqu'à Shyorongi. Ce sont elles qui contrôlent la ville de Byumba. Maintenant que ces élèves ont été évacués, les Forces armées rwandaises chasseront les Inkotanyi et les bouteront dehors.
- Au Mutara : Le FPR a lancé des attaques escarmouches qui visaient la population qui a pris peur et s'est enfuie. Les Forces Armées rwandaises sont en train de s'organiser. Lorsqu'elles y lanceront une attaque, elles libéreront certainement la région.
- A Kigali : Les Inkotanyi ont quitté le C.N.D. et attaqué Remera. Ils se targuent d'avoir occupé Kacyiru, Remera, Kagugu à l'Hôpital Roi Fayçal et Rebero. Ils ont acquis toutes ces zones par ruse, en se cachant derrière la MINUAR de telle façon que les Forces armées rwandaises ne pouvaient tirer sans que les obus n'atteignent les camps des forces de la MINUAR. L'on examine toujours comment celle-ci ne doit pas continuer à les protéger et pour le reste, leur sort sera scellé.

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a clôturé ce point en demandant aux participants à la réunion d'éviter d'écouter les faux bruits qui font peur, d'être attentifs et d'examiner attentivement la situation, de ne pas être effrayés par un rien et de ne pas quitter ses biens. Les Inkotanyi seront combattus et défaits.

III. MESSAGES DES REPRESENTANTS DES PARTIS

1. M.R.N.D. représenté par Maître Edouard Karemera

Avant de livrer le message du parti qu'il représentait, il a demandé à tous les participants à la réunion de se lever et de garder une minute de silence en mémoire du Président Habyarimana tué par les ennemis du Rwanda pendant que lui luttait pour la paix.

Dans son message, il a tout d'abord remercié Son Excellence Monsieur Jean Kambanda, Premier Ministre, pour sa visite dans leur préfecture, où il leur a apporté un message de paix. Il lui a demandé de transmettre ses remerciements au Gouvernement qu'il dirige en l'informant que la population de Kibuye le soutient.

Il a continué son message par le communiqué du 10 avril 1994 que les partis formant le gouvernement ont adressé à tous les Rwandais. Dans ledit communiqué, les partis composant le gouvernement annoncent ce qui suit :

- Tout le monde doit promouvoir la paix et éviter les dissensions.
- Le Gouvernement a accepté de verser le salaire des responsables de cellule mais en revanche, ceux-ci doivent davantage s'atteler à leur tâche et assurer la sécurité.
- Les partis qui sont au Gouvernement remercient les Forces armées rwandaises pour leur bravoure et demandent à toute la population de les soutenir.
- Ils remercient les adhérents de leurs partis qui les ont soutenus dans la mise en place d'un Gouvernement dont le but est de sortir le Rwanda de l'impasse.

Maître Karemera a également porté à la connaissance des participants à la réunion que les autres partis opérant au Rwanda qui ne sont pas au Gouvernement ont accepté de soutenir le Gouvernement de Jean Kambanda, sauf ceux qui sont connus pour s'être donnés corps et âme au FPR.

Après avoir livré le message que les partis formant le Gouvernement ont adressé à tous les

8

WS02-757
K024-6204-K024-6221

Rwandais, il a poursuivi son intervention en parlant de l'effort du MRND pour ramener la sécurité dans le pays. Le MRND a œuvré pour la paix en rédigeant des communiqués destinés à ses militants et aux autres Rwandais épris de paix pour leur pays. Ces communiqués se sont succédé comme suit :

- Le 11 avril 1994, le MRND a envoyé à ses militants un message de réconfort leur demandant de garder à l'esprit le bon héritage que nous a laissé Habyarimana, à savoir la promotion de la paix au Rwanda.
- Le 23 avril 1994, le MRND a publié un communiqué pour soutenir les Forces armées rwandaises demandant à tous les Rwandais mais surtout aux militants du MRND de prêter main forte aux Forces armées et les activités du Gouvernement destinées à restaurer le calme et la sécurité dans le pays.
- Le 25 avril 1994, un communiqué a été publié pour soutenir les Interahamwe et leur remercier pour leur contribution dans l'action visant à restaurer la paix dans le pays en collaboration avec les Forces armées rwandaises.
- Le 27 avril 1994, le MRND a adressé à ses militants un message montrant le rôle que leur parti a joué dans la mise en place du Gouvernement et dans tout ce qui a été fait pour que la paix et la sécurité soient restaurées au Rwanda. Ce message indique des actions qui doivent être menées par les dirigeants des partis jusqu'aux échelons de base et celles qui doivent être menées par tous les militants pour que tout un chacun contribue à la promotion de la paix dans ce pays.

Après avoir informé les participants à la réunion du contenu de ces communiqués et du message que son parti avait adressé à ses adhérents, il a livré un message spécial aux Interahamwe du MRND.

Dans ledit message, il est demandé aux Interahamwe de redoubler de vigueur pour débusquer, contenir et combattre l'ennemi en collaboration de la jeunesse des autres partis

qui veulent la paix au Rwanda. Il leur a demandé d'être le fer de lance dans la promotion de l'action destinée à défendre le Rwanda (défense civile) et de capturer tout malfaiteur qui trahira les masses populaires en se cachant derrière l'habit des Interahamwe.

En clôturant le message du parti MRND, Maître Edouard Karemera a demandé au Gouvernement de veiller aux biens qui n'ont plus de propriétaires et qui poussent des éléments de la population à se disputer. Il a demandé au Gouvernement de s'empresse de donner des directives devant guider les autorités à bien gérer ces biens sans que des éléments de la population ne s'opposent les uns aux autres à cause de ces biens. Il a aussi demandé que la population fasse des réunions en vue de générer des idées devant aider les autorités à gérer ces biens d'une manière qui convient aux masses populaires.

Il a terminé son message en remerciant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la façon dont il a donné son message, sans contours et en public de telle sorte qu'il ne sera pas difficile à la population de bien comprendre les objectifs du Gouvernement qu'il dirige. Il lui a demandé que, lorsque la paix sera revenue, d'aider Kibuye à reprendre la réalisation des projets de développement interrompus par la guerre.

2. M.D.R, représenté par le Dr Donat Murego, Secrétaire général au niveau national.

Le représentant du M.D.R., le Dr Donat Murego, a d'abord remercié Son Excellence le Premier Ministre pour le message de paix adressé à la population de Kibuye. Il a ensuite remercié le Préfet de la préfecture de Kibuye pour son message qui a redonné du courage aux gens et qui a mis à découvert les actes de criminalité qui continuent et que cette réunion vise à combattre.

Après avoir annoncé aux participants à la réunion que le message du parti qu'il représente était destiné aux adhérents de ce parti d'une manière particulière, il a demandé aux autres Rwandais qui aiment réellement leur patrie d'écouter son message et d'en tenir compte.

Dr Murego a dit ce qui suit :

- La restauration de la paix proviendra des réunions de pacification comme celle-ci à laquelle nous sommes venus participer, ou d'autres qui continueront d'être organisées par les autorités et par les dirigeants des partis politiques.
- Les gens ont commencé à comprendre que les tueries, le pillage et la violence ne sauveront pas le pays.
- Les barrières n'ont pas été érigées pour l'enrichissement de ceux qui les tiennent. Elles ont été érigées pour contrôler la circulation des gens dans la région et pour s'assurer qu'il n'y a pas d'ennemis de la paix parmi eux.
- Toute personne qui a été arrêtée ne doit pas être maltraitée. Toute personne soupçonnée d'être un Inkotanyi ou son complice doit être remise aux autorités qui seules ont la compétence de punir les criminels.
- Comme l'a dit le Premier Ministre, l'ennemi du Rwanda est le FPR et ses complices. Tout Tutsi n'est pas un complice.
- Le FPR ne disposera plus de complices au sein de l'administration du Rwanda parce que celle-ci sera basée sur des principes républicains et démocratiques.
- Que les militants qui ont gardé le silence et qui se sont effacés prennent la parole et s'expriment en faveur de la population. S'ils soutiennent le FPR, ils ont encore un long chemin à faire.
- Qu'ils sachent que personne ne récolte là où il n'a pas semé. C'est la raison pour laquelle ils doivent travailler.
- Qu'ils sachent que le MDR ne supporte pas la ruse. Qu'ils cessent d'être des agents ambigus et de s'écarter du bon chemin. Qu'ils montrent clairement ce qu'ils veulent.
- Au sein de MDR, évitons le langage qui divise les régions. Evitons la confrontation avec les autres partis parce que ces moments ne sont pas destinés à chercher de nouveaux adhérents mais plutôt à sauver le Rwanda, avec la collaboration de tout un chacun.
- Que notre jeunesse s'unisse avec celles des autres partis qui aiment réellement le Rwanda parce que nous luttons pour la même cause.

11

WS02-757
K024-6204-K024-6221

- Les activités des partis dans ces moments que nous vivons doivent avoir pour but d'aider le Gouvernement ainsi que les Forces armées du pays à atteindre leurs objectifs. Les partis doivent se soumettre aux autorités et leur apporter appui ; il ne leur est pas permis de les remplacer.
3. C'est le Ministre Emmanuel Nindabahizi, président du P.S.D au niveau de la préfecture de Kibuye qui a livré le message du P.S.D.

Le Ministre Nindabahizi a commencé le message en ces termes : « Qu'il me soit permis de rappeler que ce n'est plus un secret pour personne : nous ne serons plus induits en erreur ».

- Le F.P.R. prétend que le Gouvernement rwandais l'a empêché de rentrer. Il est de notoriété publique qu'il ment, car le Rwanda ne lui a jamais refusé de rentrer. En plus, il prétend qu'il n'y a pas de démocratie au Rwanda. Et pourtant, le F.P.R. a été confondu quand le Rwanda a opté pour les élections pour que la démocratie puisse refléter la volonté de la majorité.
- Le F.P.R. a voulu refuser les négociations et a tué le Président de la République avant de reprendre les hostilités. On a découvert chez ses membres les documents qui ont préparé la guerre de 93 et celle du début 94. A cette époque, nous les rwandais, avions l'espoir aux accords d'Arusha, tandis que eux, ils préparaient la guerre pour nous exterminer.
- Ils ont eu des complices au sein des partis politiques importants du Rwanda et ont provoqué leur dislocation. Il a été clair que le F.P.R. ne voulait pas le partage du pouvoir, mais qu'au contraire, il avait opté de s'en approprier. Pour préparer ses combattants, ses derniers s'étaient donnés des surnoms panégyriques sur le champ de bataille pour que, au cas

où ils s'appelleraient entre eux, nous ne soyons pas en mesure de les identifier.

- Le F.P.R a voulu bloquer le Gouvernement rwandais depuis décembre 93 jusqu'à sa prise du pouvoir, et entre-temps, il se préparait à prendre le pays. Cela a été démontré lors de l'exercice du pouvoir par le gouvernement précédent.
- Aucune autorité rwandaise ne sera plus distraite. Si les autorités rwandaises avaient été unies et qu'elles n'avaient pas compté parmi elles des complices, la situation du Rwanda n'aurait pas été si détériorée !
- Ce n'est plus un secret, car des documents ont été retrouvés, le F.P.R. avait dans chaque commune des militaires qui devaient nous exterminer, un jour.
- Ce qui a été fait, est fait. Plus aucune autorité ne travaillera pour l'ennemi.
- Confiant en ses forces, le FPR a manifesté publiquement que le Ministère de la justice doit être réservé aux Tutsis.
- Il a demandé aux membres du P.S.D. de collaborer avec les autres pour assurer la sécurité du pays, et de ne pas être découragés par de nombreux complices qui ont été découverts au sein de leur parti. En effet, a-t-il dit, ce phénomène a été constaté au sein de bon nombre d'autres partis, mais cela ne leur empêchera pas de continuer leurs activités. Il a demandé aux « Abakombozi » (jeunesse du P.S.D) de se faire inscrire nombreux parmi ceux qui bénéficieront des entraînements pour la défense du pays.

- En clôturant le message du parti P.S.D., le Ministre Ndingabizi a demandé aux membres de la population de dénoncer à temps toute autorité considérée comme indigne, car, pour le moment, il est clair que chacun est classé suivant ses positions, qu'il est soit pro-F.P.R ou pro-gouvernement rwandais.

IV. REPONSES DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE AUX QUESTIONS SOULEVEES, RELATIVES AU DISCOURS DU PREFET.

- 1° Beaucoup de services avaient été subtilement arrêtés en attendant leur reprise à la prise du pouvoir par le F.P.R. Il apparaît ainsi qu'en cas de non conquête du Rwanda, ces services se seraient définitivement arrêtés. C'est pour cette raison que tous les services doivent reprendre, et un rapport doit être élaboré sur les principaux fonctionnaires qui ont déserté et qui doivent être remplacés. Un constat de ceux qui ne veulent pas travailler sera dressé ; ils feront mieux d'attendre que le F.P.R. soit au pouvoir.
- 2° La mauvaise culture de se rendre justice doit disparaître définitivement. L'ennemi actuel n'est pas celui avec qui vous aviez un différend ; pour le moment, l'ennemi est le F.P.R. Aussi longtemps qu'il n'aura pas déposé les armes pour signer les accords de paix, nous allons nous unir pour le combattre, et nous le vaincrons. Sachez bien que le F.P.R. a indiqué à ses membres qu'il compte quatre ennemis, le premier étant le M.R.N.D., le second, la C.D.R., le troisième, le POWER, peut importe le parti auquel il adhère, et le quatrième est le réfugié burundais.

- 3° Les gendarmes qui se livrent au pillage devraient cesser ces actes pour éviter de salir le renom de leur corps. En effet, n'est-il pas vrai que la faute d'un seul retombe sur tout son groupe ! Ces gendarmes sont des ennemis de la nation. Il a été demandé au chef de l'armée de s'occuper de ce problème. Il a été mis en place une brigade ayant pour mission de les appréhender, les désarmer et les remettre aux autorités pour les sanctionner.
- 4° Les membres de la population devraient en tirer une leçon et cesser de piller les biens de leurs concitoyens. Les biens ont très peu de valeur et ne devraient pas être une source de dissension entre les gens. Ces derniers devraient plutôt comprendre que sans la paix, les biens pillés ne leur serviront à rien. L'autorité doit procéder au recensement de tous les biens sans maîtres afin de pouvoir déterminer leur utilisation.
- 5° Ceux qui se sont appropriés les biens communs doivent les restituer sans délais aux autorités, sinon, ils seraient en train de détruire leur pays.
- 6° Il y a pénurie du matériel, mais le Ministre des finances s'emploiera à distribuer équitablement le peu qu'il y a et Kibuye pourra aussi être servi. Le carburant qui reste a été réservé aux Forces armées, aux agents chargés d'assurer la sécurité et à ceux qui approvisionnent les membres de la population. Les véhicules officiels et ceux des projets, qui sont dans la préfecture, devraient être utilisés exclusivement pour nous aider à mener cette guerre. C'est à la fin de la guerre que les services auxquels ils ont été affectés vont reprendre leurs activités.
7. Les salaires des fonctionnaires du mois de mars sont disponibles. Cependant, les combats ont repris avant que les listes de paye n'aient été acheminées dans les banques. Le Premier Ministre a prié les fonctionnaires

de patienter, car les entretiens qu'il a eus avec les directeurs des banques permettent d'espérer qu'ils [les fonctionnaires] auront leurs salaires.

Sur ce point, le Ministre des finances a promis aux participants à la réunion que même les salaires du mois d'avril seront disponibles. Cependant, les employeurs devront informer le Gouvernement, des agents encore en poste qui seront les seuls à toucher leurs salaires. Il a clôturé en leur rappelant de ne pas oublier de donner la cotisation destinée aux Forces armées rwandaises.

V. QUESTIONS DES PARTICIPANTS A LA REUNION ET LES REPONSES QUI LEUR ONT ETE DONNEES.

1. Q.- Nombreux sont les membres de la population désireux d'être informés sur le Rwanda et qui ne le peuvent pas car leurs postes de radio ne disposent pas de la ligne en fréquence modulée, et de surcroît, Radio Rwanda n'émet plus en ondes courtes. Le Gouvernement rwandais ne pourrait-il pas faire quelque chose pour que Radio Rwanda puisse être captée de partout ?

- Un des participants à la réunion s'est réjoui des émissions de Radio Rwanda qui soutient par ailleurs les rwandais et leurs Forces armées. Bref, les auditeurs se sont félicités du fait que Radio Rwanda a été libérée. Les auditeurs de Radio Rwanda voudraient que celle-ci leur fasse parvenir les commentaires des stations de Radio étrangères sur le Rwanda, car beaucoup de rwandais ne sont pas en mesure de les capter.

R.- Questions relatives à la Radio et aux communications :

L'ennemi qui nous a attaqué s'est efforcé de détruire nos infrastructures de communication pour nous isoler. C'est la raison pour laquelle les Inkotanyi se sont empressés de s'emparer de la station de Jari et de celle de Nyanza qui est située tout près de Rebero, pour détruire le matériel qui nous permettait de communiquer avec l'étranger. On a réparé le matériel de communication de Jari. La communication avec l'étranger a été rendue possible grâce à l'assistance de nos amis qui ont permis au Rwanda d'accéder à la ligne de communication par satellite que l'ennemi ne sera plus en mesure de détruire.

En ce qui concerne le problème de postes de radio sans ligne en fréquence modulée, les antennes de la station de la Radio allemande à Kinyinya servaient de relais à nos émissions en ondes courtes, mais on a tiré sur les câbles de transmission. Par ailleurs, les allemands qui pouvaient nous aider dans ce domaine ont pris la fuite. Nous demandons par conséquent aux auditeurs qui écoutaient Radio Rwanda en ondes courtes de patienter jusqu'au rétablissement de cette fréquence. Dans l'entre temps, ils voudront bien suivre nos émissions chez des voisins qui ont des postes de radio avec fréquence modulée.

En ce qui concerne les félicitations adressées à la Radio rénovée, et à laquelle on souhaiterait qu'elle fasse des émissions relativement aux commentaires de la communauté internationale sur le Rwanda, le Ministre de l'information a promis aux participants à la réunion que Radio Rwanda s'efforcera toujours de produire des émissions de nature à intéresser les rwandais qui aiment leur patrie. Il a en outre indiqué qu'il fallait excuser Radio Rwanda pour certains des objectifs non encore atteints dans la mesure où les effectifs du personnel ont sensiblement baissé et que leur remplacement par

d'autres qui ont une compétence requise ne sera pas possible dans un délai relativement court.

2. Q.- Il y a à Birambo un problème de bandits bien identifiés et armés, ce qui fait que les responsables chargés de la sécurité dans cette région ne peuvent pas les combattre sérieusement, les appréhender et les punir.

R.- Il a été demandé au Préfet de Kibuye de faire recours à la gendarmerie de Kibuye pour arrêter ces bandits et les remettre aux instances judiciaires. Et si cela s'avérait impossible, la gendarmerie de Kibuye ferait recours au Ministre de la défense qui lui prêterait main forte en hommes et en matériel.

3. Q.- Les participants à la réunion ont exprimé leur désolation du fait que la Minuar semble soutenir le F.P.R., et qu'après le départ des belges qui opéraient publiquement pour le compte des Inkotanyi, ces derniers ont continué à se cacher derrière les positions de la Minuar.

N'est-il pas possible de porter plainte contre la Minuar pour ces actes ?

- Le Gouvernement rwandais acceptera-t-il de faire rayer du rôle sa plainte déposée contre la Belgique comme l'a souhaité ce pays ?
- Pourquoi une plainte n'est-elle pas déposée contre Dallaire qui est devenu le complice du F.P.R., en vue de son expulsion ?
- Pourquoi le Rwanda ne porte-t-il pas plainte contre l'Uganda auprès de l'Organisation des Nations Unies pour nous débarrasser de Museveni qui nous attaque par le biais des Inkotanyi ?

R.- En ce qui concerne la plainte à déposer contre la Minuar, le Premier Ministre a indiqué s'être entretenu avec Dallaire qui lui a

déclaré que le F.P.R. a pris ses positions à 500 mètres du campement de la Minuar. Celle-ci n'est pas par conséquent habilitée à les en déloger. Seules les Forces armées rwandaises peuvent le faire, car, si elles y avaient, elles aussi, installé leurs positions avant, personne n'aurait pu les déloger. Ainsi, si de part son interposition, la Minuar cache leur vue, elle n'en est nullement responsable. Les participants à la réunion ont demandé au Premier Ministre de chercher les voies et moyens de déplacer le quartier général de la Minuar pour éviter que cette dernière ne continue pas à servir de bouclier à ces criminels.

Le Rwanda ne peut pas se laisser intimider et ne procédera pas à la radiation de sa plainte déposée contre la Belgique, car elle est fondée. La Belgique devra expliquer à l'Organisation internationale comment notre Président a été tué à l'aéroport qu'ils gardaient et qu'ils n'aient même pu expliquer ce qu'ils ont fait pour éviter sa mort, alors qu'il a été tué par des gens qui se trouvaient non loin de l'aéroport

Concernant Dallaire, notons que le FPR aussi rejette Bobo qui nous rendait un bon service. Puisque nous nous plaignons contre Dallaire et qu'il est évident que la MINUAR qu'il dirige n'a rien accompli, si on demandait que lui et tout son contingent plient bagage et qu'ils soient remplacés par d'autres, peut-être que la demande sera reçue favorablement.

- Accuser l'Uganda n'est pas la chose la plus urgente, ce qui est nécessaire est de rassembler les preuves qui l'incriminent et que le Rwanda ait des pays qui le soutiennent dans cette affaire. C'est ce que le Rwanda est en train de faire. Les pays qui sont d'accord avec le Rwanda pourront peut être obliger Museveni à

nous laisser tranquilles. S'il refuse, une fois que nous aurons eu le soutien des autres pays et rassemblé les preuves, nous pourrions porter plainte. Il ne faut pas agir brusquement lorsqu'il s'agit de déposer une telle plainte, surtout qu'on peut le faire vainement à cause de l'impression sur le pays qu'ont les gens auprès desquels vous avez porté plainte.

4. Q : Un des participants à la réunion a dit que la guérilla n'attaque pas ouvertement mais qu'elle s'organise en groupuscules qui se cachent dans des forêts et qui y sortent brusquement pour tuer les membres de la population. Dans la même ligne d'idée, un autre participant a demandé qu'on distribue des armes à tous les gens forts pour combattre ces rebelles surtout aux établissements publics situés dans des coins retirés.

S'agissant de la question d'aider la population à se défendre par les fusils, il a été décidé qu'on choisira, dans chaque secteur, des jeunes gens qui seront entraînés et à qui on donnera des armes qui aideront la population à défendre le pays. Les établissements publics bénéficieront aussi des moyens de protection. Ceux qui veulent demander des armes pour leur propre protection continueront à le faire, selon les normes en usage par le biais du conseil de sécurité de la Préfecture.

5. Q : On a aussi voulu savoir le sort à réserver aux complices du FPR qui sont encore dans les instances administratives de ce pays.

R : Les complices déclarés et non encore repentis vivant encore avec la population doivent plier bagage le plus vite possible et rejoindre les autres Inkotanyi à Murindi et revenir avec eux lorsque ces derniers auront accepté à participer au Gouvernement de transition à base élargie. On doit vite exposer et expulser ceux qui soutiennent le FPR et qui sont encore dans les instances administratives.

6. Q : A un endroit appelé Rugona à Biseseo, dans la commune de Gisovu, les Inkotanyi

ont fermé la route Kibuye-Gishyita-Gisovu en direction de Gikongoro de façon que même les piétons ne l'empruntent plus. On a demandé un renfort pour les y déloger car les responsables régionaux de la sécurité n'ont pas pu le faire.

R : Il est demandé aux autorités d'examiner minutieusement si ces gens ne sont pas des membres de la population qui ont eu peur et qui s'y sont réfugiés pour être à l'abri des combats. Si elles trouvent des preuves tangibles qu'il s'agit des Inkotanyi armés et dangereux pour la population, qu'elles appellent au secours les Forces armées rwandaises pour les y déloger.

7. Q : On a soulevé la question de beaucoup de banques populaires qui généralement ne fonctionnent pas et de la Banque de Gishyita qui ne retrouvera même pas ses clés.

R : Le Premier Ministre a dit qu'il s'est entretenu avec les dirigeants de ces banques et qu'ils lui ont promis que ces dernières reprendront bientôt leurs activités et que les clés de la Banque de Gishyita ont été retrouvées dans le bureau d'inspection. Il faut donc patienter un peu.

8. Un des participants a voulu savoir la loi qu'on a appliquée pour nommer le Président de la République. Un autre a demandé combien de temps il faudra attendre avant d'organiser les élections définitives si les Inkotanyi continuent à refuser de participer au Gouvernement de transition à base élargie.

R : Le Président de la République, Son Excellence Théodore Sindikubwabo a été nommé légalement car l'Article 42 de la Constitution de la République rwandaise du 10 juin 1991 stipule que lorsque le Président de la République n'est pas disponible ou a des motifs l'empêchant d'exercer ses fonctions de diriger le pays, le Président du Conseil National pour le Développement assure l'intérim.

Conformément aux accords conclus entre les partis membres du Gouvernement, le parti MDR a présenté Kambanda comme candidat au poste de Premier Ministre. Il fut accepté par tous les partis faisant partie du Gouvernement en remplacement du Premier Ministre Agathe Uwiringiyimana. Par conséquent, peu importe si le FPR ne reconnaît pas le Gouvernement du Premier Ministre Jean Kambanda car il n'est pas à son service mais plutôt au service des Rwandais qui le reconnaissent. Le FPR n'a rien à voir avec ce Gouvernement puisqu'il n'est pas parmi les partis qui l'ont formé. Il aura sa part dans le Gouvernement de transition à base élargie.

Concernant la date des élections du Président de la République, si le FPR continue à camper sur sa position, le mandat du Président intérimaire sera prolongé pour que le Gouvernement en place essaie par tous les moyens de convaincre le FPR de participer au Gouvernement de transition à base élargie.

En outre, on devra élire un autre président du Conseil National pour le Développement puisque cet organe continuera à exercer ses fonctions jusqu'à l'instauration d'une Assemblée nationale à base élargie conformément à l'Article 9 des Accords d'Arusha du 4 Août 1993 qui stipule comment les résolutions de ces accords seront mises en application. Sinon, après un délai raisonnable d'attente, les Rwandais pourront élire un Président conformément à la Constitution étant donné que les accords d'Arusha n'auront pas été mis en application pour que le FPR participe dans l'administration rwandaise.

9. Q : Un des participants a déclaré que Kibuye connaît beaucoup de problèmes liés à son enclavement et au manque de communication rapide. Aussi les malades ne peuvent pas être vite secourus.

R : On lui a répondu que les autorités préfectorales en collaboration avec le service de santé doivent faire vite un rapport sur le nombre de malades devant être aidés et le soumettre au Gouvernement pour qu'à l'avenir, si l'occasion se présente, il les prenne en considération.

10. Q : Un militant du MDR a émis le souhait selon lequel son parti devrait aussi publier les instructions et les messages destinés à ses adhérents.

R : On lui a répondu que les instructions et les messages ne se donnent pas nécessairement par écrit. Les messages peuvent être délivrés par exemple au cours d'une réunion comme celle-ci. On lui a demandé de retenir le message délivré dans cette réunion. Les propos du Dr Murego furent donnés en exemple et on lui a dit que leur transmission aux autres serait un acte utile. Ce n'est pas nécessaire que les communiqués écrits attendent longtemps pour être publiés.

11. Q : On a posé la question sur la date et de la levée du deuil national et des obsèques du Chef de l'Etat.

R : Après la levée du deuil national, le travail reprendra normalement. Les obsèques du chef de l'Etat attendront jusqu'à la restauration de la sécurité pour l'accompagner dignement et pour que tous ses amis soient présents sans être effrayés par les balles.

VI. LE DISCOURS D'UN DES PARTICIPANTS A CETTE REUNION

Au nom de tous les participants, le Bourgmestre de la commune de Bwakira et en même temps doyen des Bourgmestres de Kibuye, Tharcisse Kabasha a pris la parole. Il a remercié Son Excellence Monsieur le Premier Ministre et son Gouvernement des Abatabazi d'avoir secouru le pays et d'être personnellement venu les tranquilliser. Il lui a promis le soutien inconditionnel des gens de Kibuye et l'appui des objectifs que le Gouvernement s'est fixés. Nous vous promettons toute notre bonne volonté et nos forces pour l'aider à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, a-t-il réitéré.

Nous nous sommes déterminés à collaborer à l'exemple des membres du Gouvernement. Nous nous félicitons de la décision du gouvernement d'aider la population à combattre

l'ennemi. Nous espérons gagner cette guerre car les astuces du FPR ne dépasseront pas l'intelligence combinée de tous les Rwandais.

Il a terminé son discours en souhaitant à Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de continuer à diriger le Gouvernement même après la guerre. Ainsi il aidera les gens de Kibuye à reprendre les projets de développement retardés par ces malheurs qui nous accablent.

VII. L'ALLOCUTION DE CLOTURE DU PREFET

Cette réunion que nous venons de clôturer est comparable à d'autres que nous avons tenues dans des communes et même dans des secteurs. Puisqu'on sait bien que le FPR est notre ennemi, que ceux qui ont rassemblé toutes les preuves de ses plans, les transmettent aux autorités sans oublier leurs écrits, les documents faisant état de ces plans, leurs drapeaux, etc...

Bien que nous soyons en temps de guerre, nous devons respecter la loi et les fonctionnaires chargés de la justice doivent s'atteler à l'arrestation des personnes animées de mauvaises intentions de violence. Que ceux qui possèdent les biens de l'Etat s'empressent à les remettre car s'ils traînent, ils seront fouillés et ces biens seront récupérés de force. On ne se donne pas gratuitement une propriété foncière, ce sont les autorités qui s'en chargent.

Reprenez chacun son travail, collaborons tous pour la sauvegarde de la sécurité et oublions entre temps nos différends.

Le Préfet a demandé que les lignes téléphoniques des services de sécurité soient à nouveau opérationnelles. Qu'il y ait au moins à la Préfecture trois lignes et une dans chaque commune, a-t-il dit. Il a remercié le Gouvernement de Son Excellence Monsieur

K0246625

le Premier Ministre d'avoir pris en considération le nombre insuffisant et légendaire du personnel de la Préfecture de Kibuye en y affectant actuellement trois Sous-préfets. Il espère que d'autres choses se réaliseront petit à petit. Il a demandé que les chefs de services rencontrent leurs collaborateurs pour échanger des idées qui pourraient bénéficier aux instances administratives.

Il a terminé en remerciant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre ainsi que sa délégation d'avoir visité Kibuye et il leur a souhaité un bon voyage et un bon retour.

La réunion s'est clôturée à quinze heures dix.

Le Président de la réunion

Le Préfet de la Préfecture de Kibuye

Dr Clément Kayishema

(sé)

Le rapporteur de la réunion

Joseph Bugingo

(sé)